



## **Visite | A Auxerre, Serge Renaudie sublime le vide en laissant courir l'eau** (23-05-2012)

**Ecoquartier ? Aménagement urbain TPHE ? Zone de logement social intermédiaire bordée par un étang et des chênaies ? Aux Brichères, quartier situé aux franges d'Auxerre (89), d'oublier un instant les appellations réglementaires et les définitions urbanistiques. De flâner plutôt pour découvrir un lieu où la végétation confère ses qualités au bâti grâce à l'attention portée par Serge Renaudie aux trajets de l'eau.**

### **Urbanisme et aménagement du territoire | Bourgogne | Serge Renaudie**

«*Je n'ai construit que l'espace vide*». Serge Renaudie a beau dire : au sud-ouest d'Auxerre, dans le quartier des Brichères, ce n'est pas peu dire. D'écoquartier, celui-ci n'en porte pas le nom mais s'il en est un dont la biodiversité donne le ton, c'est bien celui-là.

En 2002, Guy Ferez, le maire d'Auxerre, s'était engagé à remplacer trois tours de logements bordant le quartier (lesquelles seront détruites en 2007) par «*un autre*» type d'habitat. En 2003, l'Office Auxerrois de l'Habitat avait donc lancé, avec la Direction de l'Urbanisme de la Ville d'Auxerre et dans le cadre d'un marché de définition unique, un appel d'offres pour la conception d'un plan d'urbanisation portant dans un premier temps sur la création de cent logements sociaux, à terme de trois cents.

Composé alors de petits jardins privatifs, ce talweg de vingt hectares «*parlait énormément*».

«*Un peu sourcier*», Serge Renaudie le sent dès les premières visites du site : l'humidité et la qualité des sols indiquent que, partout, l'eau circule. Les habitants confirment qu'il suffit de creuser à cinquante centimètres de profondeur et qu'elle est là, «*en amont comme en aval*». Un document datant de 1882 témoigne de la présence d'une source ayant alimenté Auxerre au 17<sup>e</sup> siècle. Enfin, des fouilles archéologiques révèlent qu'elle fut canalisée... à l'ère néolithique, jusqu'aux constructions ayant détruit ce réseau sans que l'eau soit redirigée vers le talweg où Serge Renaudie imaginait qu'elle avait été ruisseau.

«*Tout sauf construire là*». Pour l'architecte-urbaniste-paysagiste, hors de question de provoquer des terrassements. «*Plutôt faire resurgir ce que ce terrain avait d'exaltant en cherchant une autre manière de s'implanter*».

En fait de plan d'urbanisme, Serge Renaudie propose de transplanter les jardins existants - dont la terre soumise à la monoculture avait freiné le déploiement de la biodiversité - et de définir l'emplacement de zones non constructibles où il s'agira de ré-amorcer la biodiversité en redistribuant, notamment, l'écoulement des eaux.



Bref, le vide au coeur de la parcelle, donc du projet. Le parti de l'architecte pour les Brichères 'découle' de source : les zones constructibles seront celles où il n'y a pas d'eau, ce qui de fait interdit pourtant toute forme de lotissement habituel. Une proposition retenue à l'unanimité.

D'entreprendre alors de «*libérer le talweg et faire resurgir le parcours de l'eau, qui avait été très contraint*».

En laissant l'eau courir, c'est-à-dire en redistribuant l'écoulement des eaux de source comme des eaux pluviales, ainsi qu'en «*retournant et malaxant la terre*» des jardins transplantés, Serge Renaudie fait resurgir une végétation. D'y introduire des essences complémentaires et planter serré, «*contrairement à ce qui est préconisé*», pour que la nature s'épanche. Tels ces amélanchiers devenant écarlates l'automne venu.

«*Je n'ai fait qu'amorcer le paysage ; c'est quand je livre un site que commence le vrai projet : on ne sait jamais ce qu'il adviendra*», relève Serge Renaudie.

Parce que «*planter, c'est caresser le temps*», au temps de prendre le relais, avec l'aide de la Ville.

Aujourd'hui, les Brichères conjuguent différents milieux, en partie réanimés : zones humides, noues, ruisseau, vergers et une vaste prairie liant chênaie nord et chênaie sud. Sur demande des enfants du quartier, Serge Renaudie y a aménagé une partie plate pour que le terrain devienne de jeu. Sans oublier des enrochements en calcaire pour les spectateurs. D'ailleurs, à l'heure du déjeuner, en voilà regroupés. Sans doute des lycéens de l'établissement sis à l'est du quartier.

Outre la végétation, partout détails affluent. Telles ces marches en béton «*qui vont manger la terre*» menant vers la Maison du Quartier. Installé à l'est des Brichères, en lieu et place des tours, ce lieu de réunion a trouvé ses nouveaux quartiers sur recommandation du paysagiste. «*Nous l'avons déplacée pour qu'elle fasse le lien avec le reste de la ville*».



En contrebas, une place minérale ponctuée de chênes borde la pièce maîtresse du projet, un étang «*créé au bon endroit, c'est-à-dire au point le plus bas du talweg*».

Ce vide-là est plein, tant il explose de vivaces et même de palmipèdes se disputant un morceau de pain. «*Les canards et les poules d'eau sont arrivés spontanément sitôt l'étang mis en eau*», assure Serge Renaudie.

Sur des pontons en bois, les uns et les autres, en groupe ou en amoureux, profitent du soleil autour de l'étendue d'eau «*née d'un mariage improbable entre un étang limousin, mes racines et l'étang zen de mes espoirs*». Sinon, comment décrire un endroit appelant à la contemplation ?

Si tout fut dessiné «*au détail près*», Serge Renaudie avait d'ailleurs sous la main, au moment de la confection de l'étang, des estampes à l'encre, «*chinoiseries*» plus propices à traduire l'atmosphère désirée.





Bref, résultant de savants mélanges, le quartier des Brichères est surtout le fruit d'une volonté d'adopter «*l'intelligence du cantonnier qui ne disposait que de pierres, d'eau, de sable et de bois pour construire les ponts et les chemins à flanc de montagne...*». «*Je voulais des choses simples*».

Dont l'architecture. Dès lors que furent précisés les endroits où l'eau et la végétation retrouveraient leur terrain naturel et que furent ainsi fixées les surfaces constructibles, faire du lotissement n'était donc plus envisageable. Serge Renaudie proposa alors «*de l'individuel superposé*» - autrement dit de l'habitat intermédiaire - pour remplacer les trois tours détruites en 2007.

En 2003, un premier concours organisé par l'Office Auxerrois du logement fut remporté par l'architecte belge Lucien Kroll. D'autres concours et d'autres architectes suivront mais Serge Renaudie apprécie ce lot-là, comptant cent logements, entre tous.

«*Il a l'intelligence des différents trajets, piétonniers comme automobiles*», remarque-t-il. Effectivement. D'aucuns, à la recherche d'un geste architectural, repartiront bredouilles des Brichères. En revanche, il y a dans les ruelles et les «*passages du chat*» une odeur de madeleine. Au détour des venelles, surgit le souvenir d'un village d'été où le moindre recoin sert de cachette.



Domage que les nouveaux logements en construction soient parés de clôtures. Ici, tout a été pensé pour que seule la nature se charge des cloisonnements. Quel que soit le point de vue, le regard porte loin. «*Je ne voulais surtout pas de village bloqué*» mais des perspectives, vers les chênaies ou depuis le parvis de la Maison du Quartier, vers l'étonnante église Sainte-Geneviève construite en 1968.

A choses simples, simple cadre. «*Ce projet fut conduit dans le droit commun par le Directeur de l'Urbanisme, Pierre Guilbaud, sans procédure d'urbanisme ni Société d'Economie Mixte*», souligne Serge Renaudie, selon lequel «*l'important est de disparaître et qu'on ne voit pas le geste du concepteur*». Ce n'est pas ici question de modestie mais d'efficacité.

D'évoquer ces marches en pierre grise striées de blanc à Ginkaku-ji, au Japon. «*En y prêtant attention, on sait que le paysagiste a voulu évoquer une cascade. Et même si ce n'est pas formulé, on le ressent*».

Aux Brichères aussi, l'intention est perceptible même s'il est difficile d'imaginer l'intervention de l'homme de l'art tant la nature y paraît à sa place.

Du lieu naquit le lieu, avec l'aide d'un paysagiste.

### **Emmanuelle Borne**



### **Fiche technique**

Maîtrise d'ouvrage aménagements des espaces publics : Ville d'Auxerre, Direction de l'urbanisme  
Equipe de maîtrise d'oeuvre : urbaniste, paysagiste, mandataire : Serge Renaudie, Atelier Ville Paysage /  
Hydrologue : Composante Urbaine / BET : S.E.T.U. / Chantier : ECMO

Surface totale : 22,9 hectares

Espace végétal public : 82.350m<sup>2</sup>

Parcelles constructibles : 96.080m<sup>2</sup>